

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

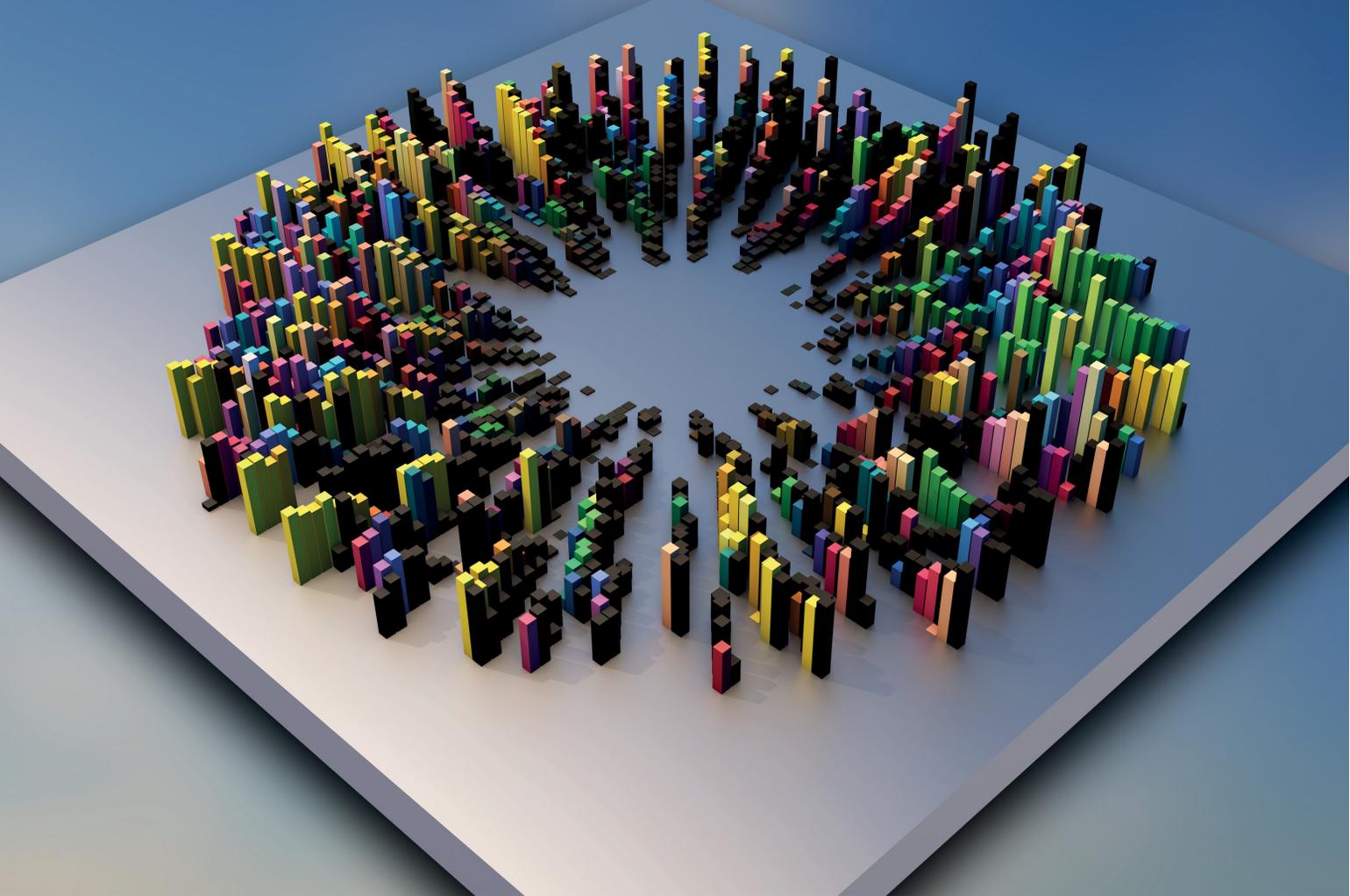


المندوبية السامية للتخطيط  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



# Résultats des travaux cartographiques RGPH 2024





La cartographie censitaire est une opération fondamentale dans le processus de préparation et de réalisation du RGPH, permettant d'assurer une organisation optimale des différentes phases d'exécution du recensement et d'assurer, lors de l'exécution du RGPH, le ratissage exhaustif de la population sans omission ni doublon.

Réalisée entre avril 2023 et mars 2024, la cartographie du RGPH 2024 est une phase fondamentale dans la préparation et la réalisation de cette opération de grande envergure nationale.

Elle consiste à:

- Mettre à jour le découpage administratif du Royaume (limites des régions, provinces et communes) ;
- Actualiser les cartes numériques du RGPH 2014 couvrant l'ensemble du territoire national, en mettant à jour les formes et positions des îlots, les réseaux routiers et hydrographiques, les repères géographiques, ainsi que le géoréférencement de toutes les constructions et logements en milieu urbain et des douars en milieu rural, et ce, moyennant des tablettes avec GPS et contenant des images satellites de très haute résolution ;
- Découper tout le territoire national en districts de recensement, secteurs de contrôle et zones de supervision afin d'assurer, lors du RGPH, un ratissage exhaustif de la population du Maroc sans omission ni double compte.

La présente fiche vise à présenter les principaux résultats des travaux cartographiques du RGPH 2024

## 1. Géoréférencement des constructions :

Les travaux cartographiques ont permis, pour la première fois, le géoréférencement d'un effectif total de **4.138.900** constructions en milieu urbain, réparties selon le type comme suit :

**TAB. 1 : Répartition des constructions par type en milieu urbain**

Type de la construction	Effectif	%
Villa	215 895	5,2%
Immeuble	216 211	5,2%
Maison marocaine traditionnelle	148 278	3,6%
Maison marocaine moderne	3 112 586	75,2%
Maison sommaire/Bidonville	223 243	5,4%
Maison rurale	75 279	1,8%
Bâtiment administratif, professionnel ou de services	147 408	3,6%
<b>Total</b>	<b>4 138 900</b>	<b>100,0%</b>

Cette nouvelle couche de constructions géoréférencées offre des outils modernes pour l'analyse spatiale des données du RGPH. Elle permet également de publier les résultats, non seulement selon le découpage administratif, mais aussi à des niveaux plus fins.

**Carte 1 : Zoom sur la couche des constructions géo référencées :**



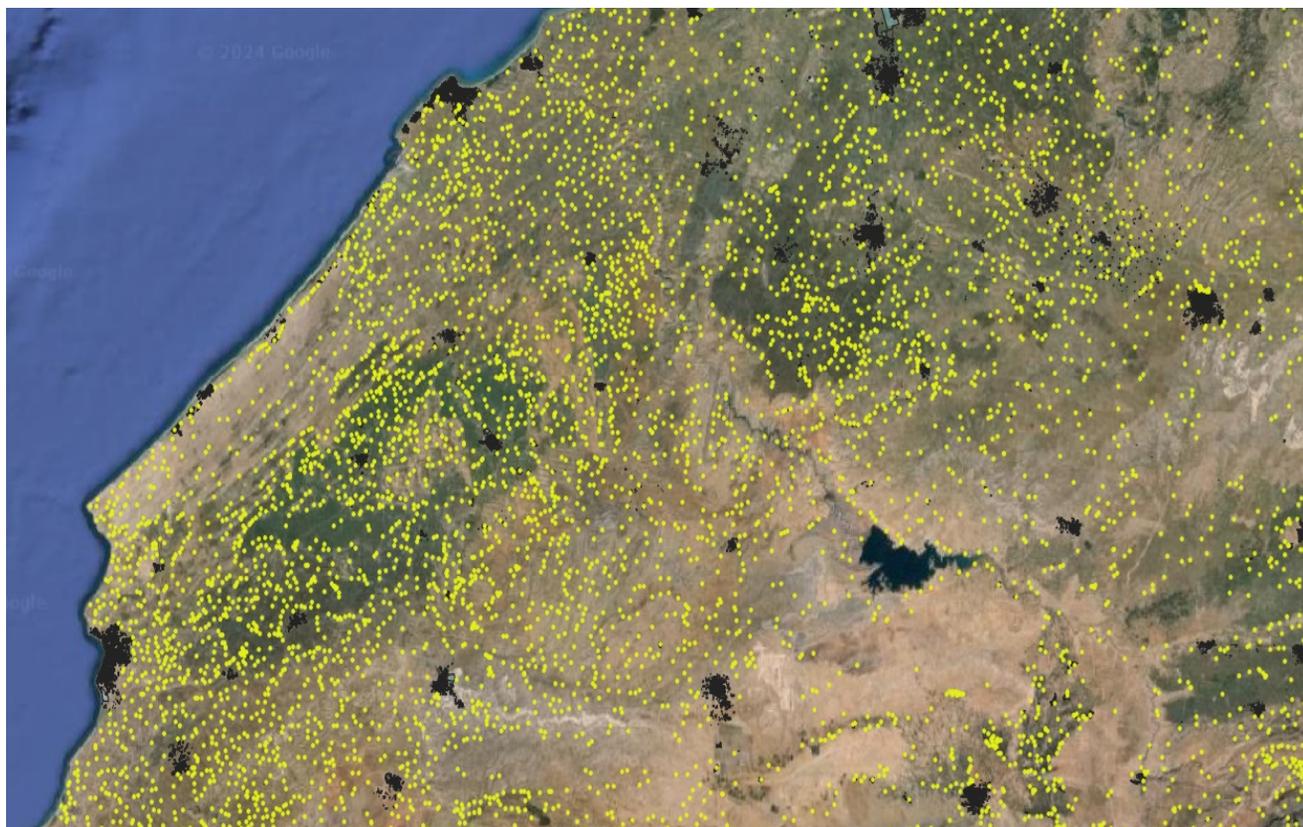
## 2. Géoréférencement des douars :

Cette opération a permis d'actualiser la liste exhaustive des douars de 2014 par commune rurale et fraction et de reporter leurs positions géographiques sur les cartes afin de localiser la population rurale sur le terrain et d'assurer l'exhaustivité de son ratissage lors de l'exécution du RGPH d'une part, et de publier les résultats de la population et ses caractéristiques sociodémographiques selon les douars d'autre part. Dans ce cadre, **33 682** douars ont été géoréférencés, leur répartition selon le type fait ressortir une prédominance des douars groupés qui représentent 57,9% contre 25,0% de douars éclatés. Les douars dispersés représentent quant à eux 17,1%.

**TAB. 2 : Répartition des douars par type**

Type de douar	Effectif	%
Douar groupé	19 497	57,9%
Douar éclaté	8 437	25,0%
Douar dispersé	5 748	17,1%
<b>Total</b>	<b>33 682</b>	<b>100,0</b>

## Carte 2 : Zoom sur la couche des douars

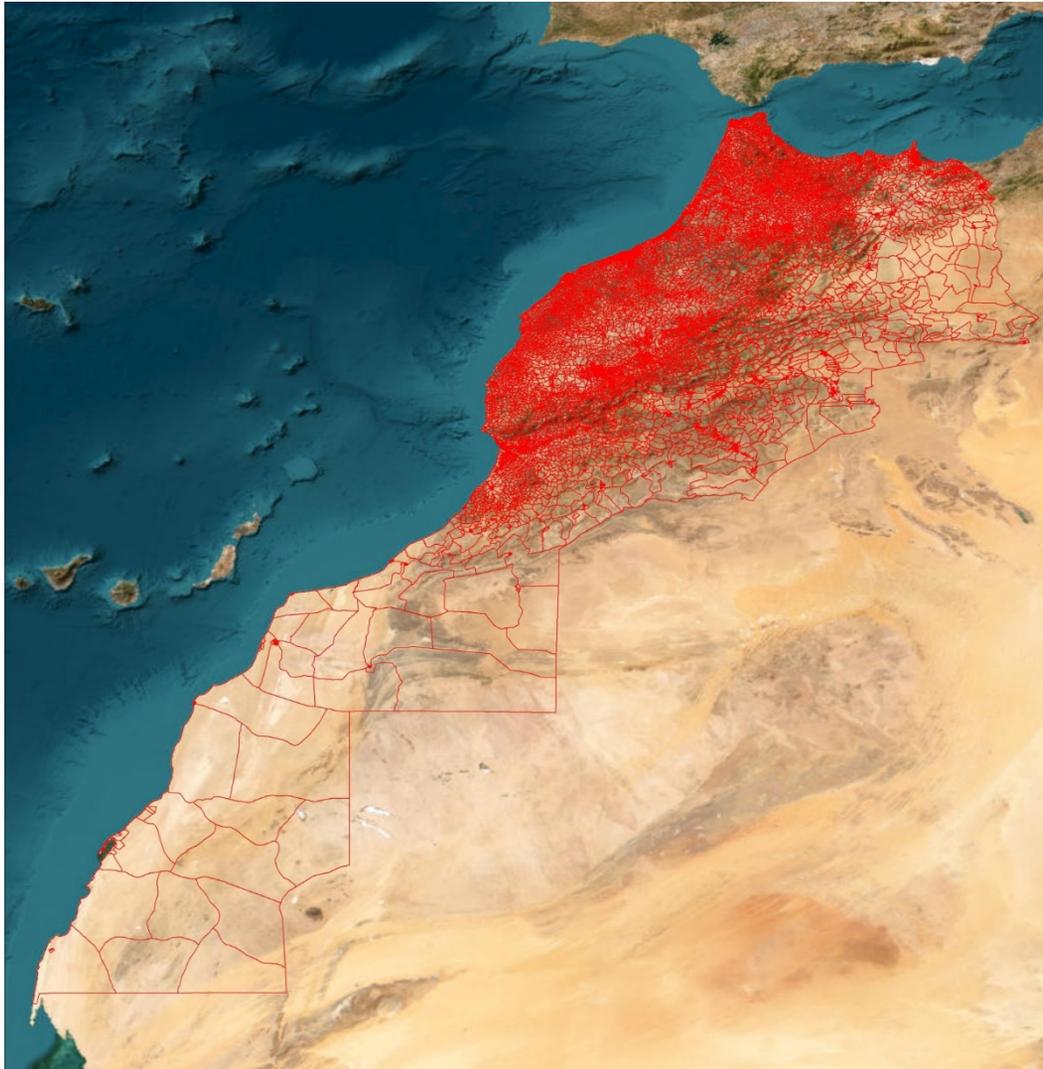


### **3. Constitution des districts de recensement 2024 :**

Il s'agit de constituer des zones géographiques ayant des limites claires, faciles à reconnaître sur le terrain et une taille, en termes de nombre de ménages, suffisante pour être enquêtée durant la période d'exécution du recensement (du 1<sup>er</sup> au 30 septembre) par un seul enquêteur.

Pour assurer un ratissage exhaustif de la population sans omission ni double compte, toutes les communes urbaines et rurales ont été découpées en districts de recensement.

**Carte 3 : Découpage de l'ensemble du territoire national en 37.108 districts de recensement**



**Carte 4 : Zoom sur les limites d'un district de recensement en milieu urbain**



**Carte 5 : Zoom sur les limites d'un district de recensement en milieu rural**



Le tableau ci-après affiche la répartition par région et milieu des **37.108** districts de recensement constitués lors de l'exécution des travaux cartographiques:

**TAB. 3 : Répartition des districts 2024 par région et milieu**

<b>Région</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3.046	1.238	<b>4.284</b>	<b>11,5%</b>
L'Oriental	1.640	727	<b>2.367</b>	<b>6,4%</b>
Fès-Meknès	2.969	1.464	<b>4.433</b>	<b>11,9%</b>
Rabat-Salé-Kénitra	3.937	1.123	<b>5.060</b>	<b>13,6%</b>
Béni Mellal-Khénifra	1.355	1.050	<b>2.405</b>	<b>6,5%</b>
Casablanca-Settat	6.399	1.797	<b>8.196</b>	<b>22,1%</b>
Marrakech-Safi	2.321	2.267	<b>4.588</b>	<b>12,4%</b>
Drâa-Tafilalet	597	819	<b>1.416</b>	<b>3,8%</b>
Souss-Massa	1.962	1.246	<b>3.208</b>	<b>8,6%</b>
Guelmim-Oued Noun	334	160	<b>494</b>	<b>1,3%</b>
Laâyoune-Sakia El Hamra	443	18	<b>461</b>	<b>1,2%</b>
Dakhla-Oued Ed-Dahab	163	33	<b>196</b>	<b>0,5%</b>
<b>Total</b>	<b>25.166</b>	<b>11.942</b>	<b>37.108</b>	<b>100,0%</b>

#### 4. Constitution des secteurs de contrôle 2024 :

Un secteur de contrôle est constitué, en moyenne de 4 districts de recensement en milieu urbain et 3 districts en milieu rural et il sera confié à un contrôleur (chef de l'équipe) lors de l'exécution du recensement.

La répartition des secteurs de contrôle selon le milieu est comme suit :

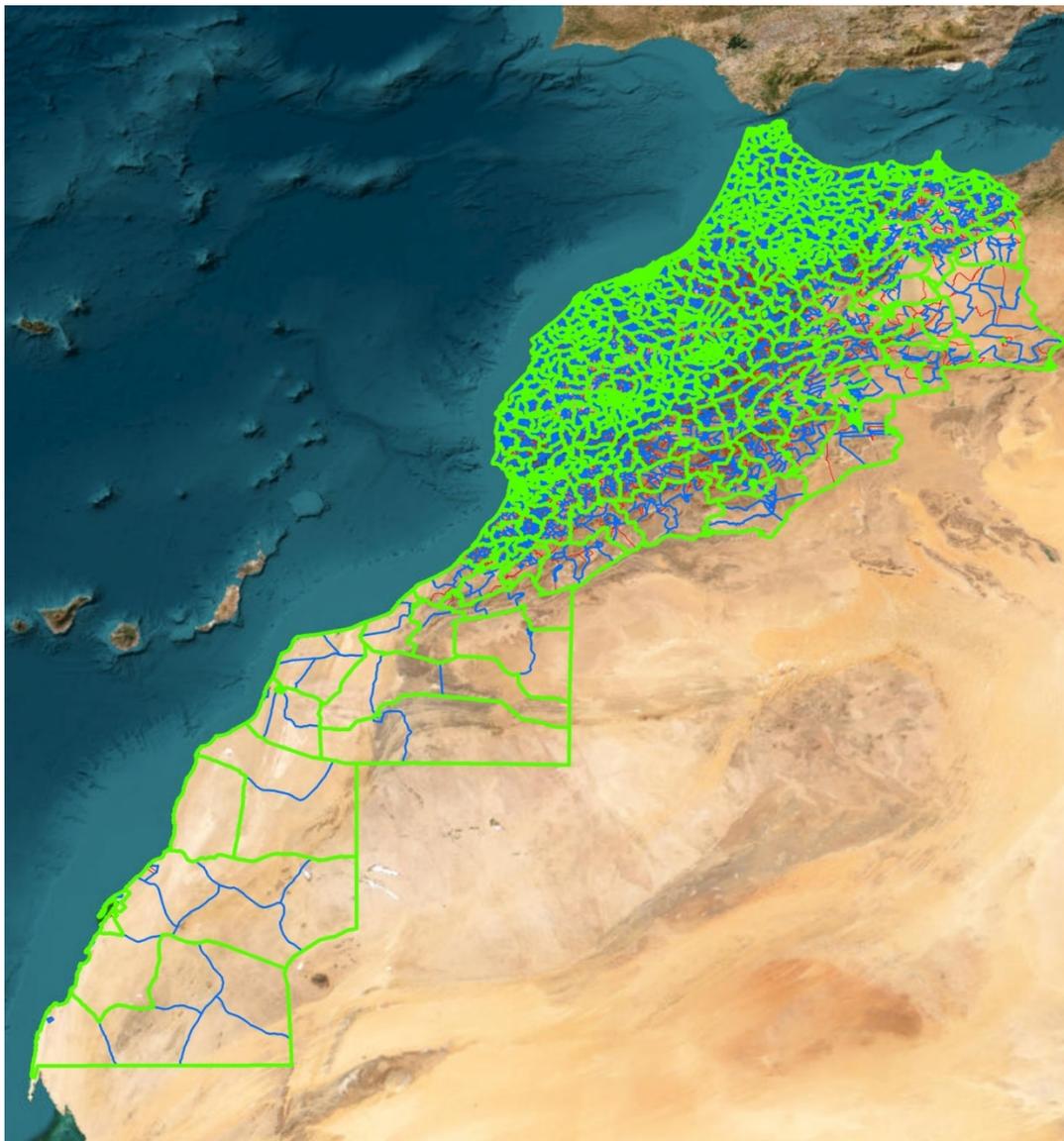
**TAB. 5 : Répartition des secteurs de contrôle selon le milieu**

Milieu	Effectif	%
Urbain	6 541	59,7%
Rural	4 417	40,3%
<b>Total</b>	<b>10 958</b>	<b>100,0%</b>

#### 5. Constitution des zones de supervision communale 2024 :

Une zone de supervision communale comprend en moyenne 13 secteurs de contrôle. Elle sera confiée à un superviseur communal lors de l'exécution du recensement. L'ensemble du territoire national a été découpé en **935** zones de supervision communale.

**Carte 6 : Découpage de l'ensemble du territoire national en secteur de contrôle et zones de supervision communale**



**Carte 7: Une zone de supervision communale découpée en secteurs de contrôle et districts de recensement 2024**





## Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD,  
RABAT-MAROC, BP: 178-10001  
Tél.: +212)0(5 37 57 69 00  
email : [contact@hcp.ma](mailto:contact@hcp.ma)  
[statguichet@hcp.ma](mailto:statguichet@hcp.ma)

[WWW.HCP.MA](http://WWW.HCP.MA)